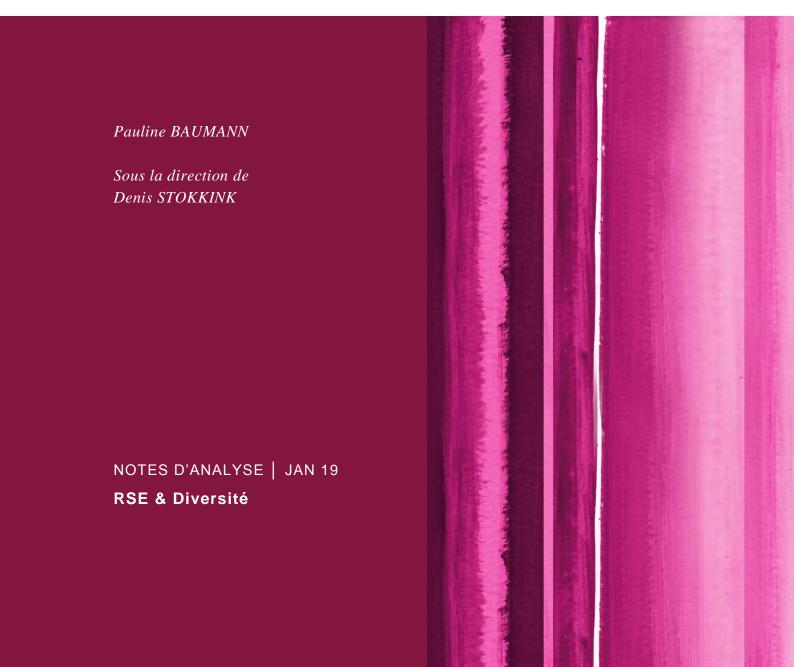


GENRE ET ESPACES PUBLICS Des villes pour toutes et tous





COMPRENDRE POUR AGIR

GENRE ET ESPACES PUBLICS Des villes pour toutes et tous

Pauline BAUMANN
Sous la direction de Denis STOKKINK

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION	3
I – Une conception masculine des espaces publics	4
L'utilisation et l'appropriation des espaces publics	4
2. L'organisation et la construction des espaces publics	5
II – La prise en compte du genre dans l'urbanisme	6
1. L'approche intégrée du genre	6
2. Construire une ville accueillante et égalitaire	7
III – Bonnes pratiques de l'approche genrée dans l'urbanisme	8
1. En Belgique	8
2. En Europe et à l'international	9
CONCLUSION	12
BIBLIOGRAPHIE	13

AVANT-PROPOS

Ces dernières années de nombreuses voix se lèvent notamment à travers les mouvements #metoo et #balancetonporc pour dénoncer les violences subies par les femmes au quotidien, dans leur vie privée, professionnelle mais aussi dans les espaces publics. Lorsque les femmes décident de sortir à l'extérieur, elles adaptent inconsciemment leur comportement à l'environnement et plus particulièrement au sentiment d'insécurité qu'elles éprouvent.

Cette appropriation différente des espaces publics entre les hommes et les femmes trouve son origine dans une élaboration et une construction des espaces urbains par et pour les hommes. L'application récente du *gender maintreaming* au sein des politiques urbaines est en train de changer la donne : une série de bonnes pratiques en Belgique mais également en Europe font la démonstration de la faisabilité de rendre les espaces publics inclusifs, pour autant que dès la conception, l'impact genré des propositions sur la table sera mesuré.

POUR LA SOLIDARITÉ-PLS travaille depuis sa fondation sur l'égalité femmes et hommes dans toutes les matières : emploi, logement, santé, handicap, pauvreté. Dans cette nouvelle note d'analyse, nous avons souhaité faire la démonstration – pour les quelques derniers sceptiques – que l'analyse genrée d'une problématique apporte des solutions durables et respectueuses de toutes et tous.

Solidairement vôtres,

Denis Stokkink Françoise Kemajou Pauline Baumann

INTRODUCTION

En 2015, une étude menée par Marie Gillow¹ révèle que les déplacements des femmes dans la région bruxelloise sont emprunts de stratégies d'adaptation et d'éviction pour faire face à un **sentiment** d'insécurité. À Paris, en 2017, elles sont 65% à éprouver ce sentiment². Rue trop sombre, chemin trop étroit, manque de fréquentation diversifiée, manque de présence féminine, présence d'agresseurs potentiels, harcèlement sexuel... beaucoup de critères qui laissent percevoir les espaces publics comme peu accueillants voire dangereux pour les femmes.

Depuis toujours, la ville reflète des **normes sociales de genre** qui tendent à perpétuer une « **ségrégation sexuée** » des espaces et à attribuer des rôles et des places différentes et hiérarchisées aux femmes et aux hommes. Cette différenciation produit des **rapports de force** et des **inégalités de genre** au sein des espaces urbains.

Les femmes utilisent les espaces publics pour des raisons statistiquement plus diversifiés que les hommes puisqu'elles sont encore majoritairement en charge de l'espace domestique, du soin, de l'accompagnement des enfants et des personnes âgées³. Cependant, au quotidien, elles font face à de nombreuses problématiques lorsqu'elles se retrouvent dans ces espaces : lieux non adaptés à leurs besoins, violences, harcèlement de rue... Il leur est constamment rappelé que l'espace public est dangereux et non construit pour elles. Mais comment se fait-il qu'aujourd'hui encore, les hommes et les femmes s'approprient et investissent les espaces publics d'une manière différente ?

Les politiques d'urbanisme et d'aménagement de l'espace public sont rarement soumises à une analyse genrée. Cette absence d'analyse empêche la visibilité des inégalités femmes-hommes et entraîne la création de politiques urbaines basées sur un modèle masculin d'organisation de la vie quotidienne. Ainsi, les problématiques et besoins spécifiques des femmes ne sont pas pris en compte, ce qui a tendance à renforcer les inégalités existantes. Comment construire des espaces publics plus accueillants pour tou.te.s ? En quoi l'approche genrée entraine des répercussions positives sur le sentiment de sécurité et l'appropriation de ces espaces ? Comment aboutir à une réelle mixité des espaces publics pour garantir l'accessibilité pour tou.te.s et le vivre ensemble ?

Gillow, Déplacements des femmes et sentiment d'insécurité à Bruxelles : perceptions et stratégies, Brussels Studies, 2015.

² Institut d'aménagement et d'urbanisme Île-de-France, Les femmes et l'insécurité, mars 2018.

³ SEII, DDCT, Mairie de Paris, Guide référentiel - Genre & espace public, Mairie de Paris, octobre 2016.

I – UNE CONCEPTION MASCULINE DES ESPACES **PUBLICS**

1. L'UTILISATION ET L'APPROPRIATION DES ESPACES **PUBLICS**

L'organisation de nos espaces publics provient du XIX esiècle et de l'avènement de la bourgeoisie et du capitalisme. Durant cette période, les rôles sociaux des hommes et des femmes se redéfinissent4: l'homme devient l'aventurier, le financier, celui responsable des affaires et la femme, cantonnée à la sphère privée et aux tâches domestiques. Cette répartition des espaces a été intériorisée au cours des siècles et persiste aujourd'hui.

Dès leur plus jeune âge, les femmes sont confrontées à de multiples expériences leur rappelant cet ordre des choses : les espaces publics sont faits pour les hommes et les espaces privées pour elles. Durant l'enfance, les filles et les garçons sont éduqué.e.s selon des identités différenciées, les poussant à se penser et se sentir comme appartenant naturellement et socialement à un sexe et à adopter des comportements dits masculins ou féminins. L'identité féminine va, entre autres, se construire autour de la douceur, de la fragilité, de la vulnérabilité, du soin des autres et du devoir de se protéger du monde extérieur dangereux. Au contraire, l'identité masculine va plutôt se construire autour de la virilité, de l'éloquence, de la prise de parole et de l'occupation et l'appropriation des espaces publics.

Alors que le concept de vulnérabilité féminine est une construction sociale, les femmes grandissent avec l'idée qu'elles sont naturellement vulnérables et qu'il peut être potentiellement dangereux pour elles de s'aventurer trop longtemps dans les espaces publics. Même si ces normes et valeurs sont inculquées de manière inconsciente, elles ont un impact considérable sur le devenir de l'enfant.

Lorsqu'elles grandissent et se retrouvent dans les espaces publics, elles sont confrontées à un certain nombre de contraintes : quels habits porter, quel parcours emprunter, la manière de se déplacer, de marcher, de regarder, ne pas avoir l'air trop ouverte, avoir un but précis vers où se diriger, devoir planifier son trajet de retour... Elles sont également davantage victimes de violences quotidiennes. Les mouvements #balancetonporc et #metoo démontrent combien la problématique des violences et des agressions dans les espaces publics est forte. Les intrusions courantes (remarques, regards intrusifs, sifflements, interactions non voulues, agressions sexuelles...) que les femmes vivent au quotidien dans les espaces publics réaffirment la ségrégation spatio-sexuée, la hiérarchie entre les sexes⁵ et le risque de subir des violences.

Les expériences vécues dans les transports confirment ces constats d'exclusion et de ségrégation sexuée prouvant qu'il existe toujours une domination masculine dans l'espace urbain. Combien de femmes n'ont pas déjà fait l'expérience d'un homme prenant deux sièges voir plus pour pouvoir étaler et écarter ses jambes, s'attribuant physiquement l'espace commun. Combien de femmes n'ont pas été victimes de harcèlement dans les transports allant des regards intrusifs, des remarques sexistes aux attouchements et viols.

Blache & Lapalud, Interview Le Moniteur « Dans l'espace public, les hommes sont souvent majoritaires », Genre et villes, janvier 2018.
 Lieber, Les violences de genre dans l'espace public, REISO Revue d'information sociale, octobre 2015.

Les loisirs sont également un bel exemple de l'exclusion des femmes des espaces publics. Terrains de foot et de basket, appareils de musculation, skate-parc... la majorité des installations et équipements construits sont à **symbolique masculine** et ainsi à forte fréquentation de garçons et d'hommes⁶. Ce sont eux les principaux bénéficiaires des dépenses publiques en matière de loisirs. Ces inégalités de fréquentation et de distribution des ressources prouvent que les espaces de loisirs et plus largement publics ne sont pas égalitaires et accessible de la même manière pour tou.te.s. Ce constat est également visible dans les cours de récréation où les garçons occupent l'essentiel de l'espace alors que les filles sont à l'écart et observent⁷.

2. L'ORGANISATION ET LA CONSTRUCTION DES ESPACES PUBLICS

Les espaces publics englobent les endroits accessibles au public, de passage et de rassemblement. Les politiques d'urbanisme et d'aménagement qui les réglementent et les construisent sont prétendument neutres. Or, elles reflètent généralement la norme masculine et un modèle implicitement masculin d'organisation de la vie quotidienne. Elles sont rarement soumises à une analyse genrée et reflètent plutôt le point de vue individuel d'un homme blanc, valide, cis-hétéro, de classe et d'âge moyen ayant une activité rémunérée. Les espaces publics deviennent alors non adaptés voir anxiogène, ce qui empêche une appropriation adéquate et complète pour tou.te.s et renforce les inégalités déjà existantes.

Selon Garance⁸, les espaces publics tels que construits aujourd'hui ne sont pas adaptés pour plusieurs raisons. Premièrement, la visibilité des espaces n'est pas la même pour tou.te.s. La manière d'éclairer les rues peut créer un sentiment d'insécurité, mais également des difficultés dans leurs utilisations, notamment pour les personnes à mobilité réduite. La disposition, la hauteur, la couleur des éclairages publics sont des éléments qui influencent cette visibilité. La signalétique des rues permettant aux utilisateur.rice.s de s'orienter, n'est généralement pas adaptée à toutes les populations. Leur emplacement ou leur disposition peut empêcher de trouver facilement l'information recherchée et influencer le sentiment de sécurité et de contrôle. Par ailleurs, l'accessibilité et la mobilité n'est pas la même selon que l'on soit seul.e, valide ou non, avec une poussette ou un caddie, ou en marchant au bras d'une personne dépendante. La largeur, l'aménagement et l'état des trottoirs, les marquages au sol, les signaux sonores, les poteaux... tous ces éléments influencent l'accessibilité et la facilité des piétons à se déplacer dans les rues. La propreté des rues entre également en compte. Les espaces mal entretenus donnent l'impression d'être abandonnés et absents de tout contrôle des pouvoirs publics. Enfin, l'agréabilité de la ville joue sur le sentiment de sécurité et l'appropriation des utilisateur.rice.s. Le manque de toilettes publiques, gratuites et entretenues pénalise les personnes, notamment les femmes dans l'utilisation des espaces puisqu'elles ne peuvent l'investir durant une longue période.

Ces constats démontrent que l'organisation de la ville n'a pas changé. Les espaces sont construits selon des **normes spatiales stéréotypées** et deviennent alors « **handicapogènes**, **jeunistes et androcentriques** »⁹. Comme le dit Yves Raibaud, elle est toujours **construite par et pour les hommes**¹⁰, ce qui influence le libre accès à la ville pour tous et toutes.

⁶ Germa, La ville comme espace genrée - Entretien avec Edith Maruéjouls, Observatoire du design urbain.

⁷ Ruel, Filles et garçons à l'heure de la récréation : la cour de récréation, lieu de construction des identifications sexuées, 2005, Université de Caen.

⁸ Garance est une association sans but lucratif qui lutte depuis sa création en 2000 contre les violences basées sur le genre pour contribuer à une société plus égalitaire. Dans toutes ses activités, l'objectif est de rendre aux participant.e.s leur capacité d'agir, par l'analyse critique des conditions sociales et politiques qui mènent à la violence, et par la valorisation des moyens dont ils/elles disposent pour stopper les agressions.

A-urba, ADES & CNRS, L'usage de la ville par le genre, juin 2011.

¹⁰ Raibaud, Une ville faite pour les garçons, CNRS Le journal, mars 2014.

II – LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS L'URBANISME

1. L'APPROCHE INTÉGRÉE DU GENRE

Au lendemain de la conférence de l'ONU sur les femmes à Pékin en 1995, l'Union européenne promeut l'application de l'approche intégrée de genre ou *gender mainstreaming*¹¹. Le traité d'Amsterdam (1997) a fait du **principe d'égalité hommes-femmes** un objectif et un principe communautaire fondamental (article 2). Son article 3 confie à la communauté la mission d'**intégrer cette dimension dans toutes ses activités, et dans la mise en œuvre de l'ensemble de ses politiques**. Cet engagement est décliné dans les politiques spécifiques, tels que, notamment, la Stratégie de Lisbonne et le Pacte européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes¹².

En 1997, le Conseil économique et social des Nations Unies a défini l'approche intégrée de l'égalité femmes-hommes comme le fait d' « évaluer les incidences pour les femmes et pour les hommes de toute action envisagée, notamment dans la législation, les politiques ou les programmes, dans tous les secteurs et à tous les niveaux. Il s'agit d'une stratégie visant à incorporer les préoccupations et les expériences des femmes aussi bien que celles des hommes dans l'élaboration, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation des politiques et des programmes dans tous les domaines – politique, économique et social – de manière que les femmes et les hommes bénéficient d'avantages égaux et que l'inégalité ne puisse se perpétuer. Le but ultime est d'atteindre l'égalité entre les sexes » 13.

Ce principe se base sur le fait que les femmes et les hommes n'ont pas les mêmes conditions de vie et besoins, ni le même accès au pouvoir, aux ressources, aux droits humains et aux institutions, y compris au système judiciaire. D'autant plus selon certains facteurs comme le pays, la région, l'âge, l'origine ethnique ou sociale¹⁴.

L'objectif est de tenir compte de ces différences dans l'élaboration, l'application et l'évaluation des politiques, des programmes et des projets afin d'en faire profiter à tou.te.s, de garantir une **répartition** plus efficace des ressources et ainsi renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes et favoriser la construction d'une société plus juste socialement et durablement¹⁵. L'approche nécessite souvent une réorganisation des processus décisionnaires, car les procédures sont souvent empreintes d'un certain sexisme qui tend à perpétuer les rapports de force ¹⁶.

Cette approche permet de déconstruire la **vision androcentrique des politiques** et de tenir compte de la **hiérarchisation des rapports sociaux de sexe** afin d'éviter que la politique gouvernementale ne crée ou ne renforce les inégalités femmes-hommes. Elle s'applique à tous les domaines publics comme : le marché du travail, l'éducation, la promotion dans les entreprises ou la santé.

¹¹ Jacquot, Le gender mainstreaming et l'Union européenne : de l'égalité d'impact des politiques publiques à l'impact sur les politiques d'égalité. Centre d'études européennes. Octobre 2012.

Chaumont & Zeilinger, Espace public, genre et sentiment d'insécurité, *Garance*, 2012.

Criadificit à Zellinger, Espace public, gerire et sertifierit d'insecurité, Garance, 2012.

3 Conseil de l'Europe, L'approche intégrée de l'égalité dans les autres organisations internationales.

 ¹⁴ Conseil de l'Europe, Qu'est-ce que l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes.
 15 Conseil de l'Europe, Qu'est-ce que l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes.

¹⁶ Conseil de l'Europe, L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes - Pratiques et perspectives, décembre 1999.

En Europe, Vienne est l'une des villes pionnières en matière d'intégration du genre dans les politiques puisqu'elle a adopté le *gender mainstreaming* en 1999. Son objectif est d'obtenir des changements sociopolitiques positifs pour tous ses citoyen.ne.s en répondant à leurs besoins et demandes et en améliorant la qualité des services publics¹⁷. En 2006, la ville intègre une analyse de genre dans le processus de budgétisation (*gender budgeting*) afin d'évaluer les budgets existants selon une perspective de genre à tous les niveaux du processus, ainsi qu'une restructuration des revenus et des dépenses dans le but de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ¹⁸. Elle réalise aussi des statistiques de genre afin de mesurer les inégalités et les rectifier.

En Belgique, c'est la loi du 12 janvier 2007 qui intègre la dimension de genre dans l'ensemble des politiques menées au niveau fédéral belge au travers de la « loi visant au contrôle de l'application des résolutions de la conférence mondiale sur les femmes réunie à Pékin en septembre 1995 et intégrant la dimension du genre dans l'ensemble des politiques fédérales » 19. Cette loi impose de nouvelles obligations aux responsables politiques et aux responsables administratifs fédéraux. La Région Bruxelles-Capitale a rendue obligatoire cette stratégie transversale par la loi du 29 mars 2012 20.

En prenant en compte les préoccupations et les expériences des femmes et des hommes, cette stratégie tente de réduire les inégalités que les citoyen.ne.s vivent au quotidien en construisant une **société plus ouverte et égalitaire**. Qu'en est-il de l'application de cette approche intégrée du genre dans la planification et la construction de nos villes? En quoi, cette stratégie assure une accessibilité, une utilisation et une appropriation égalitaire de tou.te.s?

2. CONSTRUIRE UNE VILLE ACCUEILLANTE ET ÉGALITAIRE

Afin de construire des espaces urbains inclusifs, six grands principes doivent être pris en compte dès la conception²¹ :

- 1. Savoir où l'on est et où l'on va.
- 2. Voir et être vue.
- 3. Entendre et être entendue.
- 4. Pouvoir s'échapper et obtenir du secours.
- 5. Vivre dans un environnement propre et accueillant.
- 6. Agir ensemble en favorisant les démarches participatives.

Penser des **espaces inclusifs et conviviaux** ne veut pas dire séparer les hommes et les femmes ou modifier simplement l'éclairage. Il est nécessaire de créer des **ambiances bienveillantes** pouvant réduire le sentiment d'insécurité des utilisateur.rice.s et rendre le **mobilier urbain plus inclusif** pour changer les manières de se les approprier²². La prise en compte de nombreux éléments est essentielle pour permettre une ouverture, une mixité et une égale utilisation des espaces. Garance a mis en évidence certains d'entre eux comme : la facilité des déplacements, les espaces à usages multiples, l'accès aux transports publics, le personnel de sécurité et l'accès à l'aide, le mobilier urbain, son aménagement et son entretien... ²³

Afin de prendre en compte tous ces éléments et de s'assurer de la conception d'une ville adaptée et accueillante pour tout.e.s, l'existence d'une parité dans les équipes de conception est essentielle. Il

¹⁷ Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, Vienne une ville modèle pour le gender mainstreaming.

¹⁸ IEFH, Gender budgeting.

Loi C-2007/02011, 12 janvier 2007, publiée au Moniteur belge le 13 février 2007.

²⁰ Loi C-2012/31171, 29 mars 2012, publiée au Moniteur belge le 13 avril 2012.

Eur G-2012/31171, 29 mais 2012, publice au Montieur berge le 13 avril 2012.

21 Femmes et ville, Guide d'aménagement pour un environnement urbain, *Ville de Montréal*, avril 2002.

Albert, Penser la ville pour les femmes, l'aménager pour tous, Le Moniteur, janvier 2018.

²³ Garance, Namur au fil des marches exploratoires - Analyse genrée de l'aménagement de l'espace public dans trois quartiers, mars 2017.

est également possible de faire appel à la participation des citoyen.ne.s²⁴. Urbanistes, concepteurs, architectes, organisations de femmes, associations locales et autres acteurs communautaires... **tou.te.s ont un rôle à jouer** pour concevoir, construire et aménager des espaces publics **sécuritaires**, **accueillants et inclusifs**. Les équipes de conception devront également analyser l'utilisation des espaces publics, l'identité des usager.ère.s, les heures et le temps d'utilisation afin de mettre en lumière les personnes qui s'abstiennent d'utiliser certains espaces, à quel moment et pour quelles raisons²⁵.

Réaliser une analyse conforme à la réalité revient à ce que tou.te.s les citoyen.ne.s et notamment les femmes, deviennent acteurs et actrices de leur environnement et de leur sécurité en intégrant les processus de réflexion, de construction et d'aménagement. Passer par des méthodes participatives de planification permet justement de prendre en compte les besoins de publics divers et variés, mais aussi aux concepteurs de commettre moins d'erreurs dans la construction, d'améliorer la qualité des projets et de permettre une planification globale et durable²⁶.

Intégrer des femmes dans le processus de planification revient à intégrer un plus grand public parce que c'est elles qui endossent encore en grande majorité le rôle domestique de prise en charge des personnes dépendantes comme les enfants, les personnes âgées ou les personnes en situation de handicap. À travers ce rôle, elles sont d'autant plus réceptives à l'environnement qui les entoure et aux aménagements adaptés aux besoins des femmes et de ces personnes. Elles sont plus nombreuses à avoir besoin de « trottoirs larges aux bordures basses, à la surface régulière et non glissante », de rues et de trottoirs propres, « surtout important pour l'hygiène des enfants », d' « espaces publics intergénérationnels adaptés à la fois aux enfants en bas âge et aux personnes plus âgées », d' « aires récréatives ombragées avec revêtement de sol mou et bancs bien situés », de « toilettes publiques propres », d'une « bonne sécurité routière pour permettre aux enfants et aux personnes moins valides de traverser sans risque », d'une « bonne lisibilité de l'espace grâce à des signalisations qui peuvent être comprises par les enfants et/ou les personnes analphabètes », d'une « bonne sécurité environnementale qui procure un sentiment de sécurité auprès des usagers », d'un « bonne éclairage », de « bancs pour pouvoir se reposer, bien orientés en hiver, ombragés en été » ²⁷...

III – BONNES PRATIQUES DE L'APPROCHE GENRÉE DANS L'URBANISME

1. EN BELGIQUE

L'association Garance est à l'origine des différentes marches exploratoires organisées à Bruxelles et à Namur. Les marches exploratoires ont été créées par le mouvement des femmes à différents endroits du monde à partir des années 80. Cet **outil d'analyse genrée** de l'espace public permet à un groupe d'une dizaine de femmes de se déplacer et se réapproprier les espaces tout en les observant avec un regard différent. Le but est de mettre en évidence les aménagements provoquant des sensations désagréables, des comportements d'évitement ou de modification des déplacements. La méthodologie utilisée consiste à répondre à des questions préalablement décidées pour permettre aux femmes de **mettre des mots sur des sensations parfois inconscientes** : qu'entend-on, que sent-on, est-ce agréable de marcher ici, serait-ce désagréable d'attendre quelqu'un ici, jusqu'où est-ce que je peux voir, qu'est-ce qui fait que je me sens chez moi.

²⁴ Albert, Penser la ville pour les femmes, l'aménager pour tous, Le Moniteur, janvier 2018.

²⁵ Garance, Namur au fil des marches exploratoires - Analyse genrée de l'aménagement de l'espace public dans trois quartiers, mars 2017.

²⁶ Chaumont & Zeilinger, Espace public, genre et sentiment d'insécurité, *Garance*, 2012.

²⁷ Tumelaire, Genre et espaces publics - Donner de l'espace à l'égalité de genre, Amazone, mars 2015.

En tant que population éprouvant un plus grand sentiment d'insécurité, les femmes ont un rôle d'experte dans l'analyse de l'espace public. Elles sont plus à même de diagnostiquer les points positifs ou négatifs des aménagements urbains et d'émettre des recommandations.

En 2012, dans le cadre du projet Genre et espaces publics, dix-neuf marches exploratoires réunissant une centaine de femmes ont été organisées dans dix quartiers diversifiés et représentatifs des différents espaces bruxellois. Suite à ces marches, un cahier de recommandations²⁸ a été rédigé à destination des professionnel.le.s de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, reprenant les constatations de 109 marcheuses.

En 2015, à Namur, au vu de gros travaux de réaménagement prévus dans plusieurs quartiers, les marches exploratoires ont permis à plusieurs femmes de partager leurs ressentis, expériences et besoins au sein de ces espaces. Un deuxième cahier de recommandations²⁹ a été publié.

Cependant, ce n'est qu'en mai 2018 que ces recommandations et ces analyses ont été prises en compte dans un projet d'aménagement d'un quartier namurois. Le projet de rénovation du quartier Casernes a adopté le projet Cœur de ville projetant de construire des espaces publics plus inclusifs et accessibles pour toutes et tous. C'est le premier projet dans lequel les recommandations des marcheuses de Garance ont été prises en compte dans le cahier des charges des travaux. Le projet ambitionne de créer des espaces multifonctionnels et agréables, accueillant des structures variées comme des services, une bibliothèque, un commerce alimentaire, des logements, une brasserie, un parking et un parc. Le processus de planification a ainsi pris en compte la question du genre, en étudiant des éléments³⁰ tels que l'éclairage, le revêtement de sol, la conformabilité du mobilier ou encore l'accessibilité des toilettes publiques et des fontaines d'eau potable. Garance s'engage également à être disponible tout au long du projet d'aménagement pour les concepteurs et conceptrices afin de s'assurer que les recommandations seront prises en compte dans le projet final.

2. EN EUROPE ET À L'INTERNATIONAL

Sur base d'une étude scientifique de 199731 révélant que les filles ont tendance à se retirer complètement des parcs et des espaces publics ouverts à partir de l'âge de dix ans, la ville de Vienne a entamé en 1999, deux projets-pilotes de construction de parc tenant compte de l'analyse des pratiques et des besoins selon le genre. Grâce à l'expérience acquise durant cette phase pilote, plusieurs groupes de travail ont formulé en 2005 des recommandations de planification pour la conception de parcs publics tenant compte des disparités entre les sexes³². Au vu des résultats positifs et de l'augmentation de la fréquentation des filles, la ville a poursuivi en construisant quatre nouveaux parcs de 2004 à 2006 en utilisant des méthodes de participation active des filles à la planification³³.

Un autre projet pilote a également vu le jour en 2002, visant à améliorer l'accessibilité piétonne et la sécurité routière afin de favoriser un sentiment de sûreté et de convivialité au sein de vingt-trois quartiers de la ville³⁴. Le projet a comme cadre de référence l'étude Fair Shared City et prend en compte la mobilité quotidienne des femmes viennoises. Plusieurs ateliers sur le genre, instruments de planning genrés ont été organisés pour mener à bien le projet. Finalement, des travaux ont été réalisés pour réaménager certains parcs, élargir les trottoirs ou construire certains sans bordure ni obstacle, ajouter des passages cloutés avec feux de signalisation, un ascenseur et des bancs un peu partout.

²⁸ Chaumont & Zeilinger, Espace public, genre et sentiment d'insécurité, Garance, 2012.

²⁹ Garance, Namur au fil des marches exploratoires - Analyse genrée de l'aménagement de l'espace public dans trois quartiers, mars 2017.

30 Ville de Namur, Site des Casernes : un projet exemplaire pour un nouveau quartier de ville, Dossier de presse, mai 2018.

Schlaffer & Benard, Verspielte Chancen? Mädchen in den öffentlichen Raum!, 1996/1997.

³² Urban Development Vienna, Manual for Gender Mainstreaming in Urban Planning and Urban Development, 2013.

³³ Tumelaire, Genre et espaces publics - Donner de l'espace à l'égalité de genre, Amazone, mars 2015. ³⁴ Tumelaire, Genre et espaces publics - Donner de l'espace à l'égalité de genre, Amazone, mars 2015.

À Montréal, depuis 1996, le service *Entre deux arrêts* permet aux femmes voyageant seules de descendre entre deux arrêts le soir à partir de 21h00 pour améliorer leur sécurité. Ce projet part du constat que deux femmes sur trois craignent de circuler à pied à Montréal le soir et restreignent ainsi leurs déplacements³⁵. L'objectif est de montrer qu'elles ne sont pas isolées face à leurs craintes et que des moyens sont mis en place pour faciliter leurs accès aux services et lieux publics³⁶. Ce service est aujourd'hui appliqué également dans la ville française de Nantes, pour l'ensemble de la population.

En 2001, le projet **Des villes sûres et accueillantes pour toutes et tous**, mené par l'UNICEF, l'ONU-HABITAT et l'ONU Femmes visait à faire en sorte que les femmes et les enfants se sentent davantage en sécurité dans leurs quartiers, tout en amélioration leur qualité de vie³⁷. L'initiative a été menée dans huit villes : Beyrouth au Liban, Douchanbé au Tadjikistan, Manille aux Philippines, Marrakech au Maroc, Nairobi au Kenya, Rio de Janeiro au Brésil, San Jose au Costa-Rica et Tegucipalga au Honduras.

Le projet ambitionnait de travailler avec les municipalités locales, les groupes de femmes, ainsi que les associations de jeunesse, pour renforcer le sentiment de sécurité des femmes et des jeunes et pour prévenir et réduire la violence, y compris le harcèlement sexuel. Les villes étaient invitées à étudier les sentiments des femmes et des jeunes par rapport aux espaces et améliorer leur participation dans les prises de décisions de la ville. Les différentes étapes pour y parvenir étaient l'établissement de comités dirigés par des conseillères pour apporter des réponses efficaces à la violence sexuelle et à la criminalité dans les communautés, l'amélioration de l'éclairage des rues dans les zones à haut risque et la formation des unités de police des communautés en vue de prévenir la violence sexiste.

En 2010, la ville de Bordeaux a publié une étude, *L'usage de la ville par le genre*, déconstruisant les représentations collectives présupposant que l'utilisation des espaces urbains est généralement mixte et peu différenciée entre hommes et femmes³⁸. L'objectif de ce projet est de déblayer les idées reçues sur la sociabilité des femmes ; de réunir des groupes de femmes afin de confronter leurs témoignages ; de sonder leurs pratiques urbaines et leur mobilité quotidienne ; d'interroger leurs sensations, perceptions et imaginaires de la ville ; de partager leur ressenti concernant la région bordelaise ; de définir la ville et d'exprimer leur perception de l'urbanité, des pratiques en termes de fonctionnalités et de contraintes et de leur permettre de participer symboliquement à la construction du changement dans leur environnement.

Depuis 2015, un projet parisien a vu le jour, *Réinventons nos places*³⁹, qui tente de réaménager sept places comme **espaces innovants**, **durables**, **conviviaux et sobres pour tou.te.s**. Afin de construire ces lieux selon l'avis et les besoins de tou.te.s, des collectifs constitués d'habitants, d'usagers, d'associations et de partenaires institutionnels de la capitale sont créés afin d'interroger leurs usages, de repenser les déplacements et les contraintes. L'objectif est d'établir un diagnostic partagé, d'identifier les attentes du plus grand nombre et de définir les grands objectifs des futurs aménagements.

Afin de garantir une participation massive, le projet propose des plateformes participatives, des réunions publiques, des ateliers, des marches exploratoires, des forums ou encore des questionnaires. Selon les collectifs, les aspects à prendre en compte dans la construction des places est le fait de les désencombrer, de donner plus d'espace pour des usages diversifiés, de faciliter les cheminements des cyclistes et des piétons, de favoriser l'accès aux transports en commun et l'intermodalité, de créer des espaces verts agréables à investir, de mettre en valeur l'architecture et l'histoire des places, de faciliter le sport, les activités culturelles et artistiques, la détente en installant des mobiliers innovants et d'ouvrir l'aménagement des places à leurs usagers.

³⁵ Coutu, Transport en commun – Service de descente entre deux arrêts visant à exclusivité les femmes : discrimination fondée sur le sexe ? Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, poyembre 1997

sexe?, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, novembre 1997.

³⁶ Coutu, Transport en commun – Service de descente entre deux arrêts visant à exclusivité les femmes : discrimination fondée sur le sexe?, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, novembre 1997.

³⁷ UN Women, Unicef, UN Habitat, Safe and friendly cities for all.

³⁸ A-urba, ADES & CNRS, 2011



⁴⁰ SEII, DDCT, Mairie de Paris, Guide référentiel - Genre & espace public, Mairie de Paris, octobre 2016

CONCLUSION

« Si nous rendons l'espace plus confortable et attractif pour les femmes, il le sera pour tout le monde »

- Laura De Hesselle, Monde qui bouge, 2013

L'analyse genrée des espaces publics révèle non seulement les rapports sociaux de sexe existants dans notre société mais également les rapports de domination liés à l'orientation ou l'identité sexuelle, l'âge ou le handicap⁴¹. En rendant les espaces publics accessibles aux femmes par des politiques genrées d'aménagement de la ville, ils deviennent en réalité **plus ouverts et égalitaires pour tou.te.s**.

Cependant, les politiques urbaines seront efficaces, si et seulement si les politiques gouvernementales appliquent des mesures visant à transformer durablement les rapports de domination entre hommes et femmes, dans tous les domaines de la vie privée et publique⁴². Il est nécessaire de commencer dès le plus jeune âge, en éduquant les enfants au savoir-vivre, au respect de tou.te.s, à l'égalité et à la sexualité.

« Dire la rigidité des assignations de genre et lutter pour l'estomper dans les lieux publics, c'est changer, avec la ville, la vie sociale dans son ensemble. C'est modifier les rapports de force, les rôles sociaux, l'intimité, la vie familiale, les formes de pouvoir. C'est s'inscrire fondamentalement dans un projet politique global et non pas seulement proposer des politiques publiques urbaines. »

- Sylvie Denèfle, 2009

⁴¹ Raibaud, Care, genre et espaces publics. De la recherche à l'engagement, Pratiques, *Les cahiers de la médecine utopique*, octobre 2016

octobre 2016 ⁴² Tumelaire, Genre et espaces publics - Donner de l'espace à l'égalité de genre, Amazone, mars 2015

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES

- A-URBA, ADES & CNRS, L'usage de la ville par le genre, juin 2011, [en ligne].
- CENTRE HUBERTINE AUCLERT, Femme et espaces publics : pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la rue, les transports et les espaces loisirs, *Île de France*, 2018, [en ligne].
- CHAUMONT Laura & ZEILINGER Irène, Espace public, genre et sentiment d'insécurité, *Garance*, 2012, [en ligne].
- FEMMES ET VILLE, Guide d'aménagement pour un environnement urbain, *Ville de Montréal*, avril 2002, [en ligne].
- FEMMES ET VILLES INTERNATIONAL, Ensemble pour la sécurité des femmes, 2010, [en ligne].
- GARANCE, Namur au fil des marches exploratoires Analyse genrée de l'aménagement de l'espace public dans trois quartiers, mars 2017, [en ligne].
- GILLOW Marie, Déplacements des femmes et sentiment d'insécurité à Bruxelles : perceptions et stratégies, *Brussels Studies*, 2015, [en ligne].
- INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME ÎLE-DE-FRANCE, Les femmes et l'insécurité, mars 2018, [en ligne].
- RUEL Sophie, Filles et garçons à l'heure de la récréation : la cour de récréation, lieu de construction des identifications sexuées, 2005, *Université de Caen*, [en ligne].
- SEII, DDCT, MAIRIE DE PARIS, Guide référentiel Genre & espace public, Mairie de Paris, octobre 2016, [en ligne].
- TUMELAIRE Virginie, Genre et espaces publics Donner de l'espace à l'égalité de genre, Amazone, mars 2015, [en ligne].
- URBAN DEVELOPMENT VIENNA, Manual for Gender Mainstreaming in Urban Planning and Urban Development, 2013, [en ligne].
- VAN ENIS Nicole, La place des femmes dans l'espace public, Barricade culture alternatives, 2016, [en ligne].
- VILLE DE NAMUR, Site des Casernes : un projet exemplaire pour un nouveau quartier de ville, Dossier de presse, mai 2018, [en ligne].

ARTICLES

- ALBERT Marie-Douce, Penser la ville pour les femmes, l'aménager pour tous, Le Moniteur, janvier 2018, [en ligne].
- BLACHE Chris & LAPALUD Pascale, Interview Le Moniteur « Dans l'espace public, les hommes sont souvent majoritaires », Genre et villes, janvier 2018, [en ligne].
- DE HESSELLE Laure, Être femme dans l'espace public : circuler en liberté, *Monde qui bouge*, septembre 2013, [en ligne].
- FRONTIÈRES EN TOUS GENRES, Genre et violence dans l'espace public, *Université de Genève*, [en ligne].
- GARANCE, Espaces publics : enfin du concret !, [en ligne].
- GARANCE, Les marches exploratoires : espace public, genre et sentiment d'insécurité, [en ligne].

- GERMA Marion, La ville comme espace genrée Entretien avec Edith Maruéjouls, Observatoire du design urbain, [en ligne].
- JACQUOT Sophie, Le gender mainstreaming et l'Union européenne: de l'égalité d'impact des politiques publiques à l'impact sur les politiques d'égalité. Centre d'études européennes. Octobre 2012, [en ligne].
- LELIÈVRE Agathe, Genre et espace public, La ville et l'urbain, septembre 2017, [en ligne].
- LEMARCHAND Camille, L'espace public : espace sexiste, Avant-Garde, juillet 2017, [en ligne].
- LIEBER Marylène, Le sentiment d'insécurité au prisme du genre. Repenser la vulnérabilité des femmes dans les espaces publics, *Métro politiques*, décembre 2011, [en ligne].
- LIEBER Marylène, Les violences de genre dans l'espace public, *REISO Revue d'information sociale*, octobre 2015, [en ligne].
- MAIRIE DE PARIS, Réinventons nos places!, octobre 2018, [en ligne].
- RAIBAUD Yves, Care, genre et espaces publics. De la recherche à l'engagement, Pratiques, Les cahiers de la médecine utopique, octobre 2016, [en ligne].
- RAIBAUD Yves, Une ville faite pour les garçons, CNRS Le journal, mars 2014, [en ligne].
- ZEITOUN Charline, Les filles, grandes oubliées des loisirs publics, CNRS Le journal, mars 2014, [en ligne].

DOCUMENTS (ET SITES) INSTITUTIONNELS

- ASSOCIATION DE LA VILLE ET DES COMMUNES DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, Le Moniteur de la mobilité et de la sécurité routière, 2016, [en ligne].
- CHANCELLERIE DU PREMIER MINISTRE, Note au conseil des ministres : Mise en œuvre du gender mainstreaming au niveau fédéral, mars 2015, [en ligne].
- CHARTE EUROPÉENNE POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LA VIE LOCALE, Vienne une ville modèle pour le gender mainstreaming, [en ligne].
- CONSEIL DE L'EUROPE, L'approche intégrée de l'égalité dans les autres organisations internationales, [en ligne].
- CONSEIL DE L'EUROPE, L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes -Pratiques et perspectives, décembre 1999, [en ligne].
- CONSEIL DE L'EUROPE, Qu'est-ce que l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes ?, [en ligne].
- COUTU Michel, Transport en commun Service de descente entre deux arrêts visant à exclusivité les femmes : discrimination fondée sur le sexe ?, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, novembre 1997, [en ligne].
- IEFH, Gender budgeting, [en ligne].
- IEFH, Gender mainstreaming, Législation, [en ligne].
- LOI C-2007/02011, 12 janvier 2007, publiée au Moniteur belge le 13 février 2007, [en ligne].
- LOI C-2012/31171, 29 mars 2012, publiée au Moniteur belge le 13 avril 2012, [en ligne].
- ONU FEMMES, Conception et aménagement d'espaces publics sûrs pour les femmes et les filles, [en ligne].
- UN WOMEN, UNICEF, UN HABITAT, Safe and friendly cities for all, [en ligne].

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

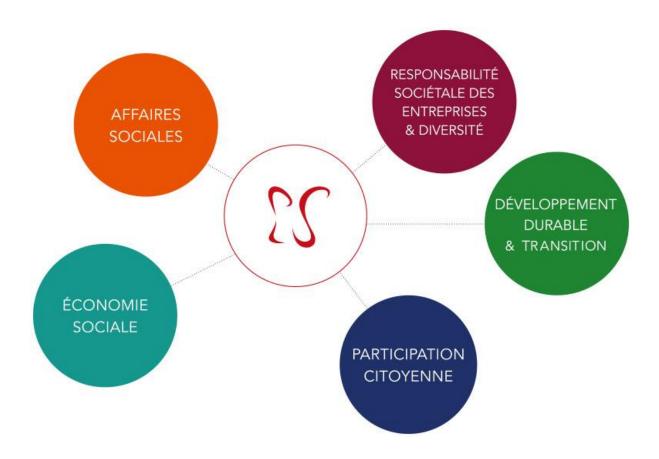
Le laboratoire d'idées et d'actions POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les
enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA
SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse »,
 Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

- Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.
- Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.
- 4 Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens:

- www.ess-europe.eu
- www.transition-europe.eu

- www.diversite-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - Éclairages sur des enjeux d'actualité

- Compensation carbone, fausse bonne idée ?, Adrien MERONO, septembre 2018.
- L'intersectionnalité des discriminations en Europe, Öykü AYTAÇOĞLU, juin 2018.
- Genre et santé au travail : les femmes face aux inégalités, Joséphine BERTRAND, juin 2018.
- Les valeurs européennes à l'épreuve du national-populisme, Damien GENICOT, juin 2018.
- L'intégration des migrants par le travail, Romuald COCAGNE, mai 2018.
- L'entrepreneuriat féminin dans le sud de la Méditerranée : un enjeu de progrès solidaire, Romuald COCAGNE, mai 2018.
- Consultations citoyennes : un défi politique et démocratique, Paul HAMMOUD, avril 2018.
- La finance verte en Europe, Alexis CRETEN, avril 2018.
- Politiques migratoires en Europe: Zoom sur l'accord UE-Turquie, Öykü AYTAÇOĞLU, avril 2018.
- Les friches en Europe, reconvertir l'industriel en culturel, Joséphine BERTRAND, mars 2018.
- Insertion vers l'emploi et politique européenne, Jonathan BANNENBERG, mars 2018.
- Formation inclusive aux métiers du numérique : Pour une meilleure intégration des femmes et des personnes réfugiées, Florent LOSSON, mars 2018.
- Politique agricole commune et sécurité alimentaire, Louise ROQUETTE, mars 2018.

CAHIERS - Résultats de recherches comparatives européennes

- Vers une économie circulaire en Europe. Anna-Lena REBAUD, septembre 2017.
- Face aux nouvelles formes d'emploi, quelles réponses au plan européen ? PLS & SMart, n°36, juin 2017.
- Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France. PLS & SMart, n°35, mai 2015.
- Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie. PLS & SMart, n°34, mai 2015.
- Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes. Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014
- La Transition: un enjeu économique et social pour la Wallonie. Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.

ÉTUDES & DOSSIERS - Analyses et réflexions sur des sujets innovants

- Politiques de prévention à Bruxelles : Historique et besoins en formation, Marie SCHULLER, septembre 2018.
- Les Régions ultrapériphériques : défis et perspectives, Paul HAMMOUD, Antoine MASQUELIN, Tristan THOMAS, février 2018.
- Finance et bien-être, une réflexion participative. Marie Leprêtre, décembre 2016.
- Pour l'intégration en apprentissage des jeunes vulnérables. Sanjin Plakalo, décembre 2016.
- La participation des travailleurs au sein des entreprises. Denis Stokkink, novembre 2016.
- Le modèle des entreprises d'insertion : l'exemple de la France. POUR LA SOLIDARITÉ et la Fédération des entreprises d'insertion, septembre 2016.

Toutes les publications POUR LA SOLIDARITÉ - PLS sur www.pourlasolidarite.eu

RSE & Diversité

La responsabilité sociétale des entreprises est la prise en compte nécessaire par l'entreprise de l'impact social, économique et environnemental de ses modes de production et de fonctionnement. Au sein de la politique entrepreneuriale, la diversité est un outil d'égalité de traitement au service de l'intégration de toutes et tous sur le marché du travail. POUR LA SOLIDARITÉ – PLS, qui observe et dissémine les meilleures pratiques en matière de RSE et diversité au niveau européen, a introduit le concept de mécénat de compétences en Belgique et accompagne des acteurs privés et publics dans l'implémentation de pratiques innovantes telles que le parrainage professionnel, l'implication des entreprises dans le bien-être des travailleurs ou encore l'incitation à l'égalité des genres en matière professionnelle.

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink

Avec le soutien de









